

Optimiser l'impact du Groupe des investisseurs (GI)

Novembre 2024



GI – Historique et contexte

- Une évaluation en 2019 a conduit à des changements dans le cadre de gouvernance, avec des révisions publiées en février 2020.
- **Principaux changements** : création d'une fonction de coprésidence ; augmentation du nombre de représentants des pays pour qu'il corresponde au nombre de bailleurs ; ajout d'un siège réservé à un représentant de la jeunesse et d'un siège supplémentaire pour la société civile ; réduction à une réunion en présentiel par an pour minimiser les doubles emplois, réduire les coûts et améliorer la qualité des délibérations ; création et mise en œuvre d'un comité lié aux fonctions d'engagement des pays et de suivi des progrès réalisés par les pays.

Fenêtre d'opportunité (2023/2024)

- Changements dans l'écosystème de la santé, de manière plus large
- Reculs et résistances qui ne permettent pas l'accélération des résultats
- Convergence des calendriers (processus d'élaboration de la prochaine stratégie, évaluation indépendante du GFF)

Rappel – Rôles et responsabilités actuels du GI

Le GI sert de conseil consultatif au Comité du fonds fiduciaire (CFF) et au secrétariat du GFF, ainsi que de forum pour l'action collective et l'alignement pour améliorer la SRMNEA-N.

Fonctions :



Orientation stratégique : il apporte des conseils stratégiques au CFF et au secrétariat du GFF pour la définition des priorités, des politiques et des stratégies opérationnelles.

Plaidoyer et partenariat : il plaide en faveur d'une attention et d'un investissement accru au niveau mondial et national pour les femmes, les enfants et les adolescents et promeut le rôle du partenariat du GFF dans l'avancement de cet agenda.

Alignement et coordination : il favorise l'appropriation commune du GFF en tant que mécanisme qui met l'accent sur la collaboration et l'alignement des partenaires via les plateformes pays et les plans nationaux prioritaires de santé pilotés par les pays.

Suivi et responsabilité mutuelle : il suit les progrès du partenariat du GFF et assure une redevabilité mutuelle pour la réalisation des engagements et des objectifs du partenariat au niveau mondial et au niveau des pays.

Partage des connaissances : il partage les bonnes pratiques et encourage l'innovation et l'apprentissage à partir des expériences pays et mondiales.

Discussion du GI en juin 2024

Accord sur la création d'un groupe de travail à durée déterminée
(calendrier envisagé : novembre 2024 – juillet 2025)



Le GI est reconnu pour avoir un potentiel d'impact plus important

Un effort concerté est nécessaire pour trouver un juste équilibre entre l'engagement au niveau des pays et l'engagement au niveau mondial

Grand intérêt pour le rôle du GFF dans l'agenda d'alignement, y compris dans le cadre de l'Agenda de Lusaka

Discussion pour orienter le groupe de travail

Qu'est-ce qui a bien fonctionné, qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?

- Réflexions sur le rôle du GI à ce jour, sur la scène internationale et au niveau des pays
- Format, participation, rythme, leçons apprises

Comment le GI pourrait-il renforcer son rôle consultatif ?

- Alignement – à quoi ressemblent les fonctions du GI lorsqu'elles sont examinées dans le contexte de l'Agenda de Lusaka (accent sur l'échelon infranational) ?
- À quoi pourrait ressembler un Réseau ministériel renouvelé ?

Le champ d'action du GI trouve-t-il le bon équilibre ?

- Quels sont, le cas échéant, les changements nécessaires ? Quelles nouvelles méthodes de travail pourraient optimiser son efficacité ?

Prochaines étapes

Le groupe de travail doit être opérationnel au plus tard en janvier 2025

Consultations d'ici à juillet 2025

Soutenu par le Secrétariat – et d'autres ressources

- Livrable final du groupe de travail – recommandations et actions réalisables pour le GI (ainsi que le CFF et le Secrétariat) afin d'optimiser l'impact du GI.

